



FABLE

Tel maitre, tel servant

Un homme intelligent, patient, méthodique,
 Avait un cheval magnifique
 Dont il savait tirer un labour précieux
 Par des moyens judicieux.
 La bête, entre ses mains, était irréprochable
 Et d'un caractère admirable.
 Un homme différent en fit un jour l'achat.
 Avant que son maître approchât,
 Le cheval, par instinct, fut pris d'inquiétude.
 Il eut un sort beaucoup plus rude.
 Nuls soins, brutalités, cris, colères, jurons,
 Et des grêles de horions !
 A quelque temps de là, notre propriétaire,
 Honteux, ne sachant plus que faire,
 S'en vint trouver l'ancien possesseur du che-
 [val.

"Venez donc voir cet animal,
 Dit-il, il ne m'est plus, vraiment, d'aucun
 [service ;
 Est-ce le mal ? Est-ce le vice ?"—
 "Le mal assurément, lui dit l'autre aussitôt,
 Car vous le chargez beaucoup trop ;
 Vous ne lui donnez pas assez de nourriture,
 Et votre manière est trop dure,
 Et son harnais le blesse, et ses pieds déchi-
 [rés
 Sont à peine à moitié ferrés !"
 Un quidam écoutait. Il se mit à sourire,
 Et ne put s'empêcher de dire :
 "Vous avez bien touché ce bourreau que
 [voilà ;
 Rien de plus vrai que tout cela !"

Un parfait serviteur, il faut le reconnaître,
 Est souvent gâté par son maître.
 Aussi bien l'on dira : tel maître, tel servant,
 Qu'on dit : tel père, tel enfant.

F.-X. BURQUE, ptr.

Fort Kent, Me, novembre 1898.

HISTOIRE DE CHICOUTIMI
CHAPITRE VI

LES POSTES

En 1705, 1706, 1707, 1708 et 1709, le P. André revient à Chicoutimi, en autant que notre copiste peut déchiffrer les registres que le bon père rédige d'une écriture illisible et sans aucun souci, ce semble, de la postérité. Il ne prend pas souvent la peine d'indiquer l'endroit où il se trouve.

Le poste était toujours occupé par les employés de la compagnie au nombre de trente environ, d'après Buies—bourgeois, commis et engagés.

De 1709 à 1716 aucun acte n'indique qu'un missionnaire soit passé à Chicoutimi. Il faut donc admettre que, pendant ces sept années, la mission de Chicoutimi fut tout à fait vacante.

En 1716, le P. Gelase Delestage, Récollet, vient à Chicoutimi et y fait des baptêmes et des mariages, dont il inscrit les actes dans le registre perdu. Chose originale, le Père Laure, Jésuite, venu plus tard, ajouta à la fin de ces actes "singuliers", selon notre copiste, ces mots :

Diu sub iudice lis fuerit
Siste viator, etc. Laure, J.

Quand ce registre que nous désignons tant aura été retrouvé, nous aurons la clef de cet énigme.

Traduisons : "La cause sera

longtemps pendante, suspende tes pas voyageur"

De 1716 à 1720, la mission de Chicoutimi retombe dans l'oubli, il semble. Rien n'y appelait absolument le missionnaire, sans doute. Chicoutimi n'était du reste encore à cette époque qu'un poste secondaire.

Tadoussac restait le comptoir général de tout le royaume de Saguenay et les autres postes n'en étaient que des succursales ; on les avait établis pour aller au devant des sauvages descendant à Tadoussac pour la traite, et prévenir les contrebandiers qui, aux environs de Tadoussac, faisaient une rude concurrence aux traiteurs, si l'on en juge par les mesures sévères que les gouvernements prenaient contre eux.

Il est certain toutefois que tous les sauvages chicoutimiens ne se payaient pas chaque année le luxe d'un voyage à Tadoussac ; un certain nombre passaient à Chicoutimi, à Métabetchouane, à Mistassini ou à Nekoubau le temps de la traite et du repos qu'ils se donnaient entre deux courses de chasse.

Pendant le comptoir de Tadoussac a vu ses plus beaux jours.

(A suivre.)

LIVIUS.

Nous accusons réception, avec remerciements, d'un exemplaire du *Grand Almanach canadien illustré*, publié à Montréal.